

# De la conformité au civisme fiscal

# Vos objectifs, nos missions

La réglementation ne cesse d'évoluer et d'imposer aux groupes de nouvelles obligations de transparence : déclaration de performance extra-financière, CbCR public, déclaration des dispositifs transfrontières, etc. Au-delà de ce qu'exige la loi, les enjeux pratiques et réputationnels liés au civisme fiscal deviennent cruciaux.

Dans ce contexte, nous vous apportons notre savoir-faire pour penser avec vous votre politique fiscale à long terme, mettre en place les bonnes pratiques de gouvernance fiscale et aligner votre communication externe sur votre stratégie fiscale.

## 1 Définition de la stratégie et de la gouvernance fiscales



Définition de la stratégie fiscale responsable et établissement d'un code de conduite interne pouvant être intégré à votre politique de RSE



Audit de vos pratiques fiscales



Formation personnalisée de vos équipes et mise en place éventuelle d'une veille dédiée



Assistance à la mise en place de procédures internes de reporting



Réflexions sur l'opportunité de conclure un partenariat avec l'administration fiscale

## 2 Communication externe



Élaboration d'une charte fiscale publique présentant la stratégie fiscale de votre groupe, publiée sur votre site internet



Elaboration d'un rapport annuel public de responsabilité fiscale (reporting étayé des bases taxables et taxes acquittées, informations relatives à la gestion du risque fiscal, etc.)

# Nos implantations



## Contact :



**Daniel Gutmann**

Avocat associé,  
Responsable du département de doctrine fiscale  
[daniel.gutmann@cms-fl.com](mailto:daniel.gutmann@cms-fl.com)

**CMS Francis Lefebvre Avocats**  
**2 rue Ancelle**  
**92522 Neuilly-sur-Seine Cedex**  
**France**

**T +33 1 47 38 55 00**

---

**CMS Francis Lefebvre Avocats**, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet [cms.law/fl](http://cms.law/fl) pour obtenir des informations complémentaires.

**Implantations CMS :** Aberdeen, Abu Dhabi, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bergen, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Liverpool, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mascate, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Nairobi, Oslo, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Stavanger, Strasbourg, Stuttgart, Tel-Aviv, Tirana, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

---

[cms.law/fl](http://cms.law/fl)